

Livret d'accueil

*Bienvenue
à la maternité du Centre
Hospitalier de Béthune Beuvry*



Maternité en
démarche IHAB

Madame, Monsieur,

Vous voilà au début d'une nouvelle étape de votre vie.

La grossesse, la naissance d'un enfant est à la fois la chose la plus naturelle du monde mais aussi la plus précieuse et parfois la plus angoissante.

L'ensemble de l'équipe de notre maternité ne cesse de se spécialiser depuis plusieurs années afin de vous proposer une prise en charge répondant à vos attentes, à vos désirs, tout en vous assurant une prise en charge médicale de qualité qui repose sur les dernières recommandations des sociétés savantes.

Vous trouverez dans ce livret, toutes les activités que nous vous proposons pendant le suivi de grossesse mais aussi après l'accouchement, toutes les recommandations utiles à suivre pour que votre grossesse se passe le mieux possible.

J'espère qu'il vous sera utile et que vous l'utiliserez tout au long de votre grossesse.

Dr Elvis NKOUNKOU
Chef de service

Sommaire

Présentation de la maternité	page 3
Le suivi de votre grossesse	page 5
Les particularités du suivi	page 7
Informations et prévention	page 8
La préparation à la naissance et à la parentalité	page 14
L'accouchement	page 15
La surveillance en fin de grossesse	page 16
Les suites de naissance	page 18



Présentation de la maternité

Notre maternité est un établissement de niveau II A, disposant d'une unité de prise en charge de grossesses pathologiques et d'une unité de néonatalogie.

L'équipe

- Des médecins spécialistes :
 - des gynécologues obstétriciens ;
 - des pédiatres ;
 - des anesthésistes.
- une sage-femme coordinatrice en maïeutique du pôle femme-mère-enfant ;
- une sage-femme coordinatrice ;
- une équipe de sages-femmes ;
- une équipe de puéricultrices, d'auxiliaires de puériculture et d'aides-soignantes ;
- des secrétaires médicales ;
- une assistante sociale ;
- des consultantes en lactation ;
- une équipe spécialisée en addictologie.

L'équipe de la maternité travaille en réseau avec les professionnels de santé territoriaux et libéraux, la PMI, l'EPSM de Saint Venant, ainsi que notre DSRP (Dispositif de Santé Régional de Périnatalité) OREHANE.

La situation de notre maternité au sein de l'hôpital nous permet de faire appel à d'autres médecins spécialistes exerçant dans l'établissement, ceci afin d'optimiser votre suivi et votre prise en charge.

Les locaux

Nos locaux se répartissent sur 2 niveaux.

Au rez de chaussée :

Les consultations pré et post natales, les échographies et les séances de préparation à la naissance.

Pour la prise de RDV, vous pouvez vous présenter au secrétariat ou le contacter du lundi au vendredi, de 9h à 16h au : 03 21 64 42 92 ou prendre rdv via Doctolib (pour cela, flashez le QR Code)
Un site internet est également à votre disposition : <https://www.ch-bethune.fr/>

Au premier étage :

Les salles de naissance, les urgences gynécologiques obstétricales, l'unité de néonatalogie et l'hébergement. Vous avez la possibilité de joindre les sages-femmes 24h/24, 7jours/7 au 03 21 64 41 29.

Pour programmer votre consultation anesthésique, vous pouvez joindre le secrétariat dédié, du lundi au vendredi, de 9h à 16h au 03 21 64 50 07.

Le service de maternité comporte des chambres doubles et des chambres particulières. Les réservations de chambre ne sont pas possibles car l'activité de notre service n'est pas programmable. A votre admission, nous vous demanderons dans quel type de chambre vous désirez séjourner, selon les disponibilités.

Un supplément de 58€ par nuit est facturé pour tout séjour en chambre particulière. La plupart des mutuelles complémentaires prend en charge ce supplément. Nous vous invitons à prendre contact avec la vôtre afin de vous en assurer.

Flashez-moi



Le suivi de votre grossesse

La programmation de votre suivi

La première consultation prénatale a lieu avant la fin du 3^{ème} mois. Elle permet l'ouverture du dossier et la remise des informations nécessaires au suivi de la grossesse. Au décours de cette 1^{ère} consultation, une pochette vous sera remise. Celle-ci contient des documents d'informations et de prévention, dont certains sont à nous retourner signés.

A partir du 4^{ème} mois une consultation mensuelle est recommandée et prise en charge par la CPAM. Ces consultations permettent de s'assurer du bon déroulement de la grossesse, de réaliser un examen clinique et de prescrire les examens complémentaires nécessaires. Pour chaque consultation, il est recommandé de vous munir de l'intégralité des examens réalisés.

Au troisième trimestre de la grossesse, une consultation d'anesthésie est obligatoire et ce, que vous désiriez une péridurale ou pas.

Les petits plus proposés par la maternité

Au cours de la grossesse, des désagréments ou des maux typiques peuvent apparaître (acné, nausées, douleurs de dos, douleurs ligamentaires, insomnie, ...). Pour vous accompagner et améliorer votre confort et votre bien-être, nous vous proposons des séances d'acupuncture.

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat au 03 21 64 42 92.

L'acupuncture

Durant la grossesse, les indications de l'acupuncture sont nombreuses : sevrage tabagique, nausées, vomissements, constipation, troubles du sommeil, bébé se présentant par le siège, ...

L'acupuncture est également intéressante pour les douleurs du dos et du bassin, les sciatiques ou pour supprimer les douleurs du canal carpien.

Elle est une alternative précieuse aux anti-inflammatoires qui ne peuvent pas être utilisés pendant la grossesse.

L'acupuncture est également utilisée en fin de grossesse et pendant le travail, elle permet un accouchement plus harmonieux. Elle est pratiquée par des sages-femmes diplômées d'état et les consultations sont intégralement prises en charge par la CPAM.

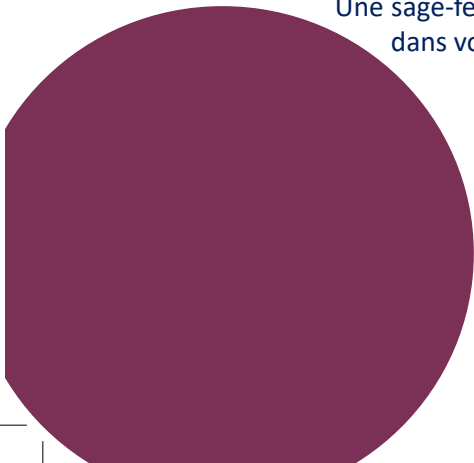




La consultation de diététique

Pendant la grossesse, les besoins nutritionnels changent. Il faut veiller à une alimentation variée et équilibrée apportant les nutriments nécessaires à votre bébé et à vous-même, participant à un état de bien-être commun et évitant des conséquences néfastes pendant la grossesse mais aussi pendant de nombreuses années à venir.

Une sage-femme ayant suivi une formation en diététique et une diététicienne, vous guideront dans vos choix tout en respectant vos goûts, vos habitudes, votre mode de vie, ...



Les particularités du suivi

Les échographies durant la grossesse

Au cours de la grossesse, 3 échographies de dépistage anténatal vous seront proposées en cas d'évolution normale : au premier, au deuxième et au troisième trimestre de la grossesse (11-13, 22-24, 32-34 semaines d'aménorrhée).

L'échographie permet d'obtenir certaines informations qu'aucun autre examen ne peut fournir : par exemple l'âge exact de la grossesse, le nombre de fœtus, la mesure de la clarté nucale (impérativement entre 11 et 13 semaines d'absence de règles pour être interprétable ; participant au dépistage de la trisomie 21), la morphologie de l'enfant, sa croissance, la localisation du placenta. Ces examens sont recommandés mais ne sont pas obligatoires et il vous est possible de signaler au médecin que vous ne souhaitez pas que soit effectuée une recherche de malformation fœtale.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les diagnostics, les dépistages et prélèvements, n'hésitez pas à flasher le QR Code ci-contre.

Flashez-moi



Bien manger

Nous entendons souvent qu'il faut « manger pour deux » ... Eh non ! Il faut manger deux fois mieux. Veillez à avoir une alimentation équilibrée pour répondre à vos besoins et ceux du bébé, pour éviter les carences et les excès qui ont des conséquences néfastes non seulement sur vous mais également sur votre futur enfant.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations et de conseils sur l'alimentation durant votre grossesse, n'hésitez pas à flasher ce QR Code ci-contre.

Flashez-moi



Informations et prévention

La toxoplasmose

Il s'agit d'une maladie bénigne qui peut parfois passer totalement inaperçue mais qui peut avoir de graves conséquences sur le fœtus si elle se déclare en cours de grossesse. Si vous êtes immunisée, tout va bien, soyez rassurée, c'est pour la vie ! Si au contraire vous ne l'êtes pas, un bilan sanguin vous sera alors prescrit chaque mois par votre gynécologue ou votre sage-femme.

Il sera important de respecter quelques règles :

- cuire la viande ;
- laver soigneusement les fruits, les légumes ;
- laver vous les mains après contact avec des légumes, des fruits ou de la viande crus ;
- éviter les contacts directs avec les objets qui pourraient être contaminés par les excréments du chat ;
- éviter le contact direct avec la terre et portez des gants pour jardiner.



La listériose

Il s'agit d'une infection rare due à une bactérie largement répandue dans l'environnement. Elle est transmise par l'ingestion d'aliments contaminés par cette bactérie qui se développe sur les sites de fabrication des aliments. Elle se manifeste par un syndrome pseudo-grippal associé à une forte fièvre et des troubles digestifs.

Quelques aliments à éviter :

- les fromages au lait cru (même ceux vendus râpés) ;
- les poissons fumés, coquillage crus, surimi, tarama, ... ;
- les graines germées crues (soja) ;
- les produits de charcuterie cuite tels que rillettes, pâté, foie gras, produits en gelée.

Le CMV

Le CMV (ou cytomégalovirus) est un virus qui se transmet par les sécrétions des muqueuses, notamment

la salive. Il s'agit d'une infection contractée dans l'enfance et une grande partie de la population arrive à l'âge adulte immunisée.

Dans la plupart des cas, l'infection contractée en cours de grossesse n'a aucune conséquence sur le fœtus, mais parfois elle peut s'avérer grave.

Actuellement, en France, le dépistage systématique de cette pathologie n'est pas recommandé. Il convient donc de prendre quelques précautions :

- lavage fréquent des mains ;
- si vous êtes en contact avec un jeune enfant et surtout s'il fréquente une collectivité (crèche, garderie, école) :
 - n'utilisez pas vous-même ses ustensiles de repas ; abstenez-vous de « goûter » ses aliments avec la même cuillère et de sucer sa tétine ;
 - évitez les bisous sur la bouche des enfants ;
 - n'utilisez pas ses affaires de toilette (gant, serviette, brosse à dents) ;
 - lavez-vous soigneusement les mains après avoir mouché ou changé un enfant.



La vaccination

La mise à jour des vaccins avant de débuter une grossesse est primordiale. Cela signifie avoir reçu les vaccins recommandés en fonction de son âge et avec le bon nombre d'injections pour être protégé. Il n'y a pas uniquement la mère qui est concernée par cette mise à jour ; le père l'est aussi ! Et de manière générale tout l'entourage proche du bébé.

Il est possible de le savoir en consultant son carnet de vaccination, en demandant au médecin traitant ou éventuellement à la médecine du travail (en fonction de la profession exercée).

Se vacciner quand on est enceinte, c'est se protéger, et protéger son bébé.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les vaccins autorisés ou non pendant la grossesse, n'hésitez pas à flasher le QR Code.

Flashez-moi



La prévention de l'infection materno-fœtale à streptocoque B

Le streptocoque B est une bactérie vaginale retrouvée chez une femme sur 10. Elle fait partie de la flore vaginale et n'entraîne aucune manifestation clinique.

En cas de rupture de la poche des eaux ou au moment de l'accouchement, la bactérie peut être transmise au bébé et être alors responsable d'une infection grave (septicémie, méningite).

La prévention de cette infection commence par un prélèvement vaginal réalisé chez toutes les patientes à la fin de la grossesse. Lorsque la bactérie est retrouvée, un traitement antibiotique sera systématiquement proposé en cas de rupture de la poche des eaux et au cours du travail.

A la naissance, un bilan infectieux sera réalisé chez le bébé à la recherche d'une éventuelle transmission et un traitement antibiotique sera éventuellement mis en place si nécessaire.

Le diabète gestationnel

Le diabète gestationnel (ou diabète apparaissant en cours de grossesse) est une pathologie qui touche 8% des femmes enceintes en 2012.

Le collège des gynécologues obstétriciens recommande depuis le 10 décembre 2010 le dépistage du diabète gestationnel en présence d'au moins un des critères suivants : âge maternel \geq à 35 ans, BMI \geq 25, antécédents familiaux de diabète chez les apparentés au premier degré, antécédent personnel de diabète gestationnel ou d'enfant macrosome (= gros bébé).

Le dépistage se fait par la glycémie à jeun au cours du 1^{er} trimestre de la grossesse ou la réalisation d'une HPO (hyperglycémie provoquée par voie orale) au 2^{ème} trimestre : test sanguin mesurant la glycémie avant et après la prise d'une quantité précise de sucre.

Si le diabète gestationnel est avéré, nous proposons systématiquement un rendez-vous en hôpital de jour d'endocrinologie au cours duquel les patientes rencontrent une diététicienne et un endocrinologue qui leur proposeront une prise en charge adaptée.



La grossesse est ensuite suivie de manière conjointe par l'équipe obstétricale et l'équipe d'endocrinologie de l'hôpital de Béthune Beuvry.

PREVART : « bien gérer sa prise de poids »

Votre maternité travaille en collaboration avec l'association Prévention en Artois (PREVART) afin d'aider les femmes enceintes à gérer leur prise de poids grâce à des ateliers d'éducation alimentaire et des ateliers d'activités physiques adaptées.

En effet, une prise de poids excessive peut entraîner des complications pendant la grossesse et l'accouchement (diabète, hypertension artérielle, macrosomie (gros bébé), augmentation du risque de forceps et de césarienne).

Le programme développé par PREVART permet d'adopter les habitudes et comportements alimentaires adaptés afin de gérer la prise de poids lors de la grossesse et ainsi de prévenir les risques inhérents au surpoids. Ce programme est intégralement pris en charge par l'assurance maladie.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à solliciter le médecin ou la sage-femme qui suit votre grossesse.

Les bas de compression

La Haute Autorité de santé (HAS) recommande depuis 2010 le port de bas de compression pendant toute la grossesse et dans les semaines qui suivent l'accouchement pour toutes les femmes. Vous pourrez vous procurer ces bas en pharmacie, sur prescription médicale. Ils sont pris en charge par l'assurance maladie.



Le groupe sanguin

Vous souhaitez accoucher à la maternité de Beuvry, il est nécessaire, pour des raisons de sécurité transfusionnelle, que les 2 déterminations de votre groupe sanguin soient réalisées au sein du laboratoire de l'hôpital.

Cas particulier du Rhésus négatif

Lorsqu'une patiente de rhésusD négatif est enceinte elle peut développer des anticorps contre le rhésusD positif. C'est ce que l'on appelle l'allo-immunisation foeto-maternelle RhD. Les anticorps ainsi formés passent chez le bébé et provoquent la destruction de ses globules rouges ce qui conduit à une anémie.

Il existe un traitement préventif qui évite l'apparition des anticorps. Il est proposé pendant la grossesse si nécessaire. Il est désormais possible d'identifier le rhésusD du bébé au cours de la grossesse. En fonction du rhésusD du papa, on réalise une prise de sang chez la maman. Le résultat nous permet de déterminer les patientes chez qui le traitement préventif est nécessaire.

Les addictions

L'alcool

La consommation régulière et importante d'alcool au cours de la grossesse entraîne une altération du développement de l'enfant avec des malformations de la face et surtout un retard mental. C'est ce que l'on nomme le Syndrome d'Alcoolisation Fœtal (SAF).

La recommandation qui suit le principe de précaution est : **zéro alcool pendant la grossesse. Si vous avez des difficultés avec votre consommation, vous pouvez contacter un addictologue ; rdv au 03 21 64 42 92.**

Le tabac

Fumer pendant la grossesse a des conséquences néfastes pour l'enfant, cela même si la consommation de tabac est modérée. La grossesse est un excellent moment pour prendre la décision d'arrêter de fumer ! Les consultations d'addictologie ou d'acupuncture sont des solutions pour vous aider dans cette démarche. N'hésitez pas à solliciter le gynécologue ou la sage-femme qui suit votre grossesse. Pour prendre rdv avec une sage-femme tabacologue : 03 21 64 42 92.

Les autres substances stupéfiantes

Les toxicomanies à l'héroïne, la cocaïne, le cannabis ou tout autres substances stupéfiantes sont dangereuses pour l'enfant à venir.

Elles peuvent avoir des conséquences graves sur son développement et sont à l'origine d'une véritable maladie chez le nouveau-né : le syndrome de manque.

Il est primordial que toute consommation de produits soit signalée au cours de la grossesse. Votre gynécologue ou votre sage-femme vous proposera une prise en charge adaptée.





Flashez-moi



La préparation à la naissance et à la parentalité

Pendant votre grossesse, un entretien prénatal précoce et 7 séances de préparation à la naissance sont intégralement prises en charge par l'assurance maladie. Vous souhaitez en savoir plus ? N'hésitez pas à flasher le QR Code pour avoir toutes les infos !

Le projet de naissance

Le but du projet de naissance est de mettre par écrit les souhaits et attentes vis-à-vis du travail, de l'accouchement, de l'accueil de bébé et du séjour en maternité. Bien construit, il vous permet de devenir acteur de la naissance en favorisant votre autonomie. L'objectif est de partager la liste de vos envies avec l'équipe de maternité et d'entamer un dialogue. Il reste modifiable lorsque vous le souhaitez et n'est en aucun cas une liste d'exigences. Il se rédige durant la grossesse et se discute avec la sage-femme ou le médecin.

L'équipe médicale travaillera avec vous afin de respecter au mieux vos désirs, néanmoins, l'essentiel étant de vous accompagner en toute sécurité, certaines demandes pourront être refusées ou légèrement modifiées pour raison médicale, d'urgence ou d'organisation de service. Dans ce cas, une explication/information claire sur les raisons du refus vous sera donnée.

Chaque professionnel de santé a pour rôle de vous accompagner au mieux de votre arrivée aux urgences à votre sortie de maternité, et même jusqu'au retour à domicile en organisant un relai avec les professionnels de ville. Il nous tient à cœur de favoriser les échanges avec vous et de vous apporter toutes les informations nécessaires afin de vous rendre autonome dans la période entourant la naissance de votre enfant (compréhension, confiance en vous, émergence des compétences parentales).

Nous sommes un Centre Hospitalier à vocation de formation pour les futurs professionnels de santé qui seront potentiellement amenés à vous prendre en charge sous la responsabilité de l'équipe présente.



L'accouchement

Le déclenchement artificiel du travail

Le déclenchement artificiel du travail peut s'avérer nécessaire lorsque celui-ci ne survient pas spontanément et qu'il existe un risque pour la mère et/ou l'enfant de poursuivre la grossesse. Ainsi, il reste d'indication médicale.

L'accouchement

La technicité, si elle est nécessaire, doit s'intégrer dans une pratique obstétricale respectueuse des désirs et des besoins de la patiente (projet de naissance).

Les péridurales sont posées selon le désir des futures mamans.

Il n'y a pas de rupture artificielle des membranes et d'utilisation de l'ocytocine de façon systématique.

Les équipes sont formées aux postures d'accouchement. L'épisiotomie n'est réalisée qu'en cas de nécessité.

Le peau à peau est immédiat, et l'allaitement est débuté.

Les soins du nouveau-né sont réalisés en présence de l'accompagnant. Les gestes invasifs (comme par exemple, l'aspiration gastrique) ne sont plus systématiques.

En ce qui concerne la présence du père en salle de césarienne, cela n'est possible que si l'intervention se déroule dans la salle dédiée au bloc obstétrical.

Nous privilégions un abord plus physiologique de la naissance et nous essayons de renforcer le lien affectif entre l'enfant et ses parents.



La surveillance en fin de grossesse

Les motifs de consultations

SAUF INDICATION CONTRAIRE D'UN PROFESSIONNEL, CONSULTEZ EN URGENCE DANS LA MATERNITE QUE VOUS AVEZ CHOISIE POUR L'ACCOUCHEMENT

1. Je ne sens plus mon bébé bouger comme d'habitude

En fin de grossesse, le bébé bouge encore même si les mouvements sont moins amples car il occupe de plus en plus de place. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter en urgence à la maternité

2. Je perds du sang

Tout saignement spontané (sauf après un rapport sexuel ou un examen gynécologique qui peuvent provoquer des saignements minimes) doit être un motif de consultation en urgence.

3. Je perds du liquide

La poche des eaux permet de protéger votre bébé contre les coups mais aussi contre les infections. Tout écoulement de liquide en quantité variable doit vous faire consulter.

4. J'ai des signes inhabituels

- maux de tête ;
- mouches devant les yeux ;
- bourdonnements dans les oreilles ;
- gonflement brutal des doigts, des pieds ou du visage.

De même, consultez en cas de fièvre supérieure à 38°, de vomissements importants, de démangeaisons de fortes douleurs ou tous autres signes inquiétants.

5. Je suis victime d'une chute, d'un choc sur le ventre, ou d'un accident

6. J'ai des contractions

Avant le 9^{ème} mois

Le repos permet dans la plupart des cas une diminution des contractions. Elles sont considérées normales jusqu'à une dizaine par jour. En cas de doute ou de persistance des symptômes, il faut consulter.

Durant le dernier mois de grossesse

Les contractions utérines sont de plus en plus fréquentes, de plus en plus ressenties. Cela permet au col de se préparer doucement pour l'accouchement et au bébé de descendre dans le bassin. Lorsqu'elles sont régulières, douloureuses

pendant 2 heures, toutes les 5 minutes et, si c'est votre premier enfant, alors vous êtes peut-être en début de travail. Bien sûr, ces conseils sont donnés à titre indicatif. Si vous n'arrivez plus à gérer la douleur à la maison, rendez-vous à la maternité.

La consultation de 39SA

15 jours avant l'accouchement, nous vous proposons une consultation au bloc obstétrical. Cette consultation comporte un examen par la sage-femme. Elle permet également de vérifier les éléments indispensables à votre dossier médical en vue de l'accouchement.

La sage-femme vérifie la bonne vitalité de votre bébé et élimine les complications éventuelles de fin de grossesse. Les conseils de fin de grossesse vous sont de nouveau prodigués. Par la suite, sans aucun motif de consultation, vous vous présentez à la maternité le jour de votre terme.

La consultation de terme

Vous vous présentez aux urgences obstétricales le matin de votre terme.

En plus d'une consultation avec la sage-femme et un enregistrement du rythme cardiaque foetal, le médecin de garde ou la sage-femme réalisera une échographie notamment pour mesurer la quantité de liquide autour du bébé. La diminution importante ou l'absence de liquide amniotique sont un motif de déclenchement.

Le début du travail vous sera proposée si le col est favorable pour aller en salle de naissance. De même que le décollement de membranes si les conditions locales le permettent.

En dehors de toute pathologie, vous repartez à la maison avec toujours les mêmes consignes.

Le prochain rdv aura lieu à terme +2 jours, puis terme +4 jours avec un déclenchement à terme +5 jours au plus tard.



Flashez-moi



Les suites de naissance

Votre séjour en maternité va durer environ 2 à 4 nuits, selon votre mode d'accouchement, l'heure de naissance, le poids de l'enfant, son état de santé et le vôtre. Pour retrouver tout le contenu de la valise nécessaire pour un séjour serein, flashez le QR Code ci-contre. Vous y rencontrerez un personnel varié, à votre écoute, qui vous accompagnera dans votre nouveau rôle de parent : les sages-femmes, auxiliaires de puériculture, pédiatres, gynécologues obstétriciens et puéricultrices s'adapteront à vos besoins et ceux de votre enfant pour vous prodiguer les soins nécessaires.

Vous rencontrerez également :

- une conseillère en lactation, présente dans le service si vous rencontrez des problèmes ou des questionnements spécifiques à votre allaitement ;
- un photographe qui passera pendant le séjour afin de réaliser des prises de vues de votre enfant ; les modalités vous seront expliquées lors de son passage ;
- psychologue, et assistante sociale sont également à votre disposition si besoin.

Les petits plus pendant votre séjour en maternité :

- les ateliers de massage (n'hésitez pas à flasher le QR Code pour en savoir plus !)
- portage, moments d'amour, de tendresse, de communication et de complicité avec votre bébé vous sont proposés (n'hésitez pas à nous solliciter !)
- le salon petit-déjeuner et goûter.

Les soins

Votre enfant est ce que vous avez de plus précieux, nous essayons au maximum de respecter son rythme au travers des soins réalisés.

Flashez-moi



Nous privilégions également l'établissement du lien entre vous et lui. C'est pour cela que nous évitons au maximum toute séparation que ce soit de jour ou de nuit.

Le coparent est présent autant qu'il le souhaite 24h/24 en chambre particulière, ou de 9h à 20h en chambre double. Les frères et sœurs du bébé sont autorisés de 14h à 17h. Les autres visites sont autorisées de 15h à 18h, en fonction du contexte épidémique. N'hésitez pas à limiter vos visites afin de pouvoir vous reposer.

D'un point de vue pratique, un service de télévision vous est proposé.

Des menus sont à votre disposition. N'hésitez pas à nous signaler allergies alimentaires, restrictions, besoins particuliers, ...

En chambre particulière, un accompagnant peut rester passer la nuit avec vous, moyennant un ticket accompagnant (les modalités vous seront expliquées à votre demande).

Pendant votre séjour, si vous le souhaitez et si vous répondez aux critères d'éligibilité, vous serez mis en contact avec une sage-femme libérale, qui vous rendra visite dans les 48h qui suivent votre sortie .

Dans tous les cas, nous vous conseillons de prendre rendez-vous avec votre sage-femme de ville dans les jours qui suivent votre sortie. Votre sortie s'effectuera en accord avec le pédiatre.

Afin d'assurer la liaison avec les intervenants extérieurs possibles, vous recevrez une lettre résumant votre hospitalisation ainsi que des ordonnances pour la poursuite de votre traitement. Pour votre enfant, il vous sera également remis son carnet de santé.

Et l'après


Retrouvez tous nos conseils de sortie sur le QR code ci-contre.

Si vous avez besoin de renseignements ou de conseils, voici les contacts utiles.

- Allait'Ecoute : permanence téléphonique de 18h à 21h au 03 20 44 62 47
- Allo parents bébé 0800-00-3456
- La Leche League France : www.lllfrance.org
- Solidarilait : www.solidarilait.org
- Consultants en lactation : www.consultants-lactation.org
- Association info pour l'allaitement : www.info-allaitement.org
- Au sein de ma mère : Association d'aide, d'information, d'accompagnement et de soutien à l'allaitement maternel
Pour plus d'informations, contactez : auseindemamere@gmail.com
- Fédération Jumeaux et Plus (jumeaux-et-plus.fr)
- Association Maman Blues (maman-blues.fr)
- Les 1000 premiers jours : <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>
- Oréhane : <https://orehane.fr/>
- <https://cofam-allaitement.org/>
- Enfance et famille / Solidarité & Santé - Pas-de-Calais le Département (pasdecalais.fr)
- Solidarité femmes, Numéro national d'écoute et d'orientation, tél 3919

Flashez-moi





Suivez-nous sur notre page Facebook
Centre Hospitalier de Béthune Beuvry

Pour avoir toutes les
actualités de la maternité.



#MaternitéCHBB



Rejoignez-nous !

